

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du mardi 25 avril 2017

1 – POINTS SOUMIS AU VOTE

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 février 2017
2. Budget rectificatif n°1
3. Débat d'orientation budgétaire
4. Procédure de recrutement et grille de rémunération des personnels enseignants non titulaires
5. Modification de la campagne d'emplois des enseignants du second degré 2017

2 – RELEVÉ DE DÉCISIONS

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 28 février 2017

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 28 février 2017 (19 pour – 0 contre – 0 abstention).

2. Approbation du Budget rectificatif n°1

Le conseil d'administration approuve à la majorité des membres présents et représentés le budget rectificatif n°1 (18 pour – 4 contre – 0 abstention).

3. Approbation du cadre de mise en œuvre du débat d'orientation budgétaire

Le conseil d'administration approuve à la majorité des membres présents et représentés le cadre de mise œuvre du débat d'orientation budgétaire, (20 pour – 2 contre – 0 abstentions).

4. Approbation des modifications de la grille de rémunération relative à la procédure de recrutement des enseignants non titulaires

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la modification de la procédure de recrutement des enseignants non titulaires (21 pour – 0 contre – 0 abstentions).

5. Approbation de la modification de la campagne d'emplois des enseignants du second degré 2017

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, l'ouverture de neuf postes de PRAG dont huit l'ÉSPÉ et un à l'UFR Langues et études internat (21 pour – 0 contre – 0 abstention).